CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113715** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE **03/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2004
Forme juridique : SAS

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 479737926

Siret : **479 737 926 00044**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9252528

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 602447/19

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 602447/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ENERGYS**

8 RUE DES VERGERS
CAMPUS DU GOLF BATIMENT 11
34130 MUDAISON

Téléphone : 04 67 65 06 03 **Fax :** 04 67 65 79 08
Portable :

Site Internet : http://www.energys-sas.fr
E-mail : contact-13@energys-sas.fr

Responsabilité légale :
STH (831 343 157) / SIDDI SÉBASTIEN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / DOMERGUE HENRI DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 71 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/09/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/10/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/10/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 15:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.